

Initiatives ministérielles

tés. Ensuite, nous tenterons de répondre à ces priorités par nos décisions et nos mesures législatives.

Depuis quelques années les réformistes écoutent les Canadiens pour essayer de savoir ce que ces priorités peuvent être. Nous pensons connaître assez bien ce que la population considère important et ce qu'elle serait prête à abandonner, du moins pour un temps. D'ailleurs, je rappelle à la Chambre que notre caucus est passé de 1 à 52. Ce n'est pas une mince réussite et ce n'est pas non plus par accident. C'est parce que nous avons su écouter les Canadiens et répondre adéquatement à leurs craintes pendant la campagne électorale. Maintenant, notre rôle à la Chambre est de répondre à ces craintes.

Supposons que les priorités des Canadiens soient aussi celles des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard. Je sais que ce que je dis ne restera pas dans ces quatre murs, les gens de l'Île-du-Prince-Édouard me regardent. Cela ne m'inquiète pas, car je sais que leurs aspirations ne sont pas différentes de celles de la plupart des autres Canadiens. Je voudrais donc parler des priorités qui sont, à mon avis, celles des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je sais que la plupart des Canadiens attachent une importance considérable à la santé. Je voudrais parler un peu de ce qui se passe dans ma province de Saskatchewan. Nous avons eu des gouvernements qui aimaient les monuments, qui aimaient construire des hôpitaux. Proportionnellement, nous avons probablement plus d'hôpitaux que n'importe quelle autre province. Malheureusement, nous n'avons pas d'argent aujourd'hui pour assurer le fonctionnement de ces hôpitaux. Nous n'avons probablement pas mis nos priorités à la bonne place. En fait, je suis sûr que nous ne les avons pas mises à la bonne place.

Je me demande si les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard seraient prêts à échanger leur système de soins de santé contre un pont les reliant au continent. Ce serait intéressant de connaître leur opinion là-dessus. Je voudrais bien savoir si les députés d'en face se sont posé la question.

On s'inquiète également du financement de l'éducation permanente, surtout de l'enseignement postsecondaire qui est important pour les jeunes de toutes les provinces du Canada, y compris ceux de l'Île-du-Prince-Édouard.

Voulons-nous construire un pont pour permettre aux jeunes de l'Île-du-Prince-Édouard d'aller aux États-Unis faire des études supérieures de qualité ou voulons-nous accorder une plus grande priorité à l'éducation dans notre pays, même si cela signifie que nous devons refuser les fonds nécessaires à la construction d'un pont reliant le Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard?

Je pense aussi à la qualité de vie de nos aînés. Je ne sais pas si les personnes âgées seraient prêtes à échanger le Régime de pensions du Canada contre un pont ou la sécurité financière durant leur retraite contre un autre mégaprojet. Ce sont de telles décisions, de telles priorités que nous devons examiner.

Étant moi-même un petit entrepreneur et un agriculteur, je dois comparer les avantages que présente la réalisation de mégaprojets et ceux que présente une structure fiscale qui me permette de vivre, de prospérer et de faire des bénéfices raisonnables. Ce sont là les priorités dont je dois tenir compte.

Le Canada traverse une crise financière. Si nous nous retrouvions dans une situation identique, en tant que particuliers, nous ferions bien attention de prendre les bonnes décisions. Malheureusement, les gouvernements ne semblent pas toujours aussi prudents dans leurs décisions. Bien souvent, ils songent à s'acheter un yacht au lieu de payer leur hypothèque. Le gouvernement canadien doit non seulement payer son hypothèque, mais il doit aussi réduire le déficit afin de ne pas perdre totalement le contrôle de cette dernière.

• (1750)

Ce déficit et cette dette ont aussi des répercussions sur les gens de l'Île-du-Prince-Édouard et je suis convaincu que s'ils ont un pont que le pays ne peut plus entretenir, si leur économie ne justifie plus l'utilisation d'une telle infrastructure, ce sera désolant et il ne sera pas facile d'expliquer cette situation aux prochaines générations.

Voilà le genre d'illustrations qu'il faut faire pour les Canadiens si nous voulons prendre de sages décisions. Nous ne voulons pas que le Fonds monétaire international prenne ces décisions à notre place. Nous ne voulons pas qu'il baisse notre cote de crédit, ce qui augmenterait le coût de l'emprunt de tous ces dollars dont on aura tant besoin si les gouvernements continuent à financer de grands mégaprojets lorsque nous aurons dépassé le seuil du demi-billion de dollars.

Mais j'ai assez fait le prophète de malheur. Je ne crois pas qu'il soit temps de nous blâmer, mais il certainement temps de prendre les décisions appropriées.

À titre de membres du Parti réformiste, nous avons parlé aux Canadiens et leur avons dit qu'à notre avis les gouvernements devaient réduire leurs dépenses et que l'un des secteurs où l'on pouvait certainement réduire les dépenses était celui des mégaprojets. Cette position a été favorablement accueillie dans toutes les régions du pays, notamment dans la région de l'Atlantique où nous avons reçu un appui remarquable même si nous étions relativement nouveaux et inconnus dans cette partie du Canada.

Nous avons prêché le même message de responsabilité financière, nous avons préconisé que la priorité soit accordée aux choses vraiment importantes comme la santé, l'éducation, le soin des aînés et l'espoir pour nos jeunes.

Nous ne voulons pas ternir notre réputation de pays à niveau de vie élevé, où l'on traite bien les gens et où l'on satisfait les principaux besoins des Canadiens.

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Madame la Présidente, je suis très content de pouvoir participer à ce débat sur une importante proposition de la Chambre. Il s'agit en fait d'une modification à la Constitution du Canada, portant plus